



## DiverContact™ P16 (CAN) Solution antimicrobienne pour contacts directs avec Aliments

Révision: 2020-09-06

Version: 01.0

### 1. IDENTIFICATION

**Nom du produit:** DiverContact™ P16 (CAN)  
Solution antimicrobienne pour contacts directs avec Aliments

**Code du produit:** 100826712, 100826714, 100887269

**FDS #:** MS0800687

**Utilisation recommandée:**

- Transformation alimentaire
- Ce produit doit être dilué avant toute utilisation

**Utilisations déconseillées:** Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées

**Producteur, importateur, fournisseur**  
Siège social aux États-Unis  
Diversey, Inc.  
1300 Altura Rd., Suite 125  
Fort Mill, SC 29708  
Phone: 1-888-352-2249  
Adresse Internet pour fiche de données de  
sécurité : <https://sds.diversey.com>

Siège social au Canada  
Diversey, Inc. - Canada  
6150 Kennedy Road Unit 3  
Mississauga, Ontario L5T 2J4  
Phone: 1-800-668-7171

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence** 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification du produit non dilué

Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1A
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Inflammabilité	Liquide combustible, Catégorie 4
Peroxydes organiques	Peroxydes organiqu F



**Mention d'avertissement:**

**Danger.**

#### Déclarations sur les risques

**LIQUIDE COMBUSTIBLE. L'ÉCHAUFFEMENT PEUT ENTRAÎNER UN INCENDIE. CAUSE DES BRÛLURES CUTANÉES GRAVES ET DES LÉSIONS OCULAIRES GRAVES. NOCIF EN CAS D'INHALATION. PEUT CAUSER UNE IRRITATION RESPIRATOIRE.**

#### prises en garde :

Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Éloigner des flammes et des surfaces chaudes. Défense de fumer. Tenir à l'écart des vêtements et autres matières combustibles. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Tenir au frais.

**DiverContact™ P16 (CAN)**  
**Solution antimicrobienne pour contacts directs avec Aliments**

1 of 6

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas respirer la brume. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Utiliser seulement dans un endroit bien aéré. Porter des lunettes anti-éclaboussures chimiques, des gants résistants aux produits chimiques et des chaussures de protection. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'incendie : utiliser du dioxyde de carbone (CO2), un produit chimique sec ou de la mousse pour l'extinction. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Ne pas entreposer à des températures dépassant 50 °C (122 °F). Stocker à l'écart des autres matières. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE : Mélanger seulement avec de l'eau. NE PAS MÉLANGER AVEC DES AMMONIAQUE, JAVELLISANTS, OU AUTRES PRODUITS CHLORÉS. Peut réagir et produire des gaz dangereux. Peut réagir vivement avec des produits fortement alcalins et produire des éclaboussures et une chaleur excessive.

**Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA)** - Sans objet  
**Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA)** - Sans objet.

#### **Classification du produit dilué @ 1:90**

Ce produit, lorsque dilué tel qu'indiqué sur l'étiquette, n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015-GHS).

#### **Déclarations sur les risques et la sécurité**

**NOCIF POUR LA VIE AQUATIQUE AVEC DES EFFETS NÉFASTES À LONG TERME.**  
Pas nécessaire.

### **3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

#### **Ingrédients classifiés**

<b>Composant(s)</b>	<b>CAS #</b>	<b>% en poids</b>
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	10 - 30%
Acide peracétique	79-21-0	10 - 30%
Acide acétique	64-19-7	10 - 30%
Acide hydroxyéthylidène diphosphonique	2809-21-4	> 0.1 - < 1%

### **4. PREMIERS SOINS**

#### **Produit Non Dilué:**

**Les Yeux:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

**Par voie cutanée:** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes.

**PAR INHALATION :** EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait.

**Avis aux médecins** La présence probable de lésions des muqueuses peut être une contre-indication au lavage gastrique.

**Symptômes/effets les plus importants :** Pas d'information disponible.

**Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur** Sans objet.

**Conditions médicales aggravées:** Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.

#### **Produit Dilué:**

**Les Yeux:** Rincer abondamment à l'eau.

**Par voie cutanée:** Les premiers secours ne sont pas nécessaires

**PAR INHALATION :** Les premiers secours ne sont pas nécessaires

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

### **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Méthodes particulières d'intervention** Ne pas permettre des récipients d'intérieur à l'eau. Les contenants qui paraissent non-endommagés à

part le fait que leur extérieur est humide doivent être complètement séchés avant d'être ouverts; dès qu'ils sont ouverts, il faut les inspecter sur-le-champ. NE PAS tenter de resceller les contenants contaminés

**Moyen d'extinction approprié**

Inondez la zone d'incendie avec de grandes quantités d'eau, tout en combattant les vapeurs avec de l'eau pulvérisée. Si la fourniture d'eau est insuffisante : combattez les vapeurs seulement.

**Dangers spécifiques**

Oxydant. La décomposition du produit libère de l'oxygène, ce qui peut intensifier le feu.

**Équipements spéciaux pour la protection des intervenants:** Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:** Pas d'information disponible.

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Précautions individuelles**

Attention! Matières corrosives. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

**Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :**

Méthodes de nettoyage - déversement important. Éliminer toutes les sources d'ignition. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Cette substance est toxique pour les poissons. Ne pas la décharger dans les lacs, rivières, étangs ou eaux publiques à moins d'autorisation NPDES. Substance oxydante; ne pas laisser sécher sur le matériau. La contamination par une substance organique ou par d'autres produits chimiques provoquera une réaction chimique et produira de la chaleur, des gaz dangereux et des risques d'incendie et d'explosion. Utiliser un équipement de nettoyage. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

## 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

**Manipulation:** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas goûter ni avaler. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Bien laver après manipulation. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. LIQUIDE ET VAPEUR COMBUSTIBLES. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Mélanger seulement avec de l'eau. NE PAS MÉLANGER AVEC DE L'AMMONIAQUE, DES JAVELLISANTS OU D'AUTRES PRODUITS DE CHLORATION. Peut réagir et relâcher des gaz dangereux. Peut réagir vivement avec des produits fortement alcalins et produire des éclaboussures et une chaleur excessive.

**Entreposage:** Protéger du gel. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

**Niveau d'aérosol (le cas échéant) :** Sans objet.

## 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Directives d'exposition:**

Composant(s)	CAS #	ACGIH	OSHA
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	1 ppm (TWA)	1 ppm (TWA) 1.4 mg/m <sup>3</sup> (TWA)
Acide peracétique	79-21-0	0.4 ppm (STEL)	
Acide acétique	64-19-7	15 ppm (STEL) 10 ppm (TWA)	10 ppm (TWA) 25 mg/m <sup>3</sup> (TWA)

**Produit Non Dilué:**

**Mesures d'ordre technique:**

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée.

**Protection individuelle**

**Protection des yeux:**

Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

**Protection des mains:**

Gants résistants aux produits chimiques.

**Protection de la peau et du corps:**

des articles chaussants de protection. En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.

**Protection respiratoire:**

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2.

**Mesures d'hygiène:**

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**Produit Dilué:**

**Mesures d'ordre technique:**

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc

**Protection individuelle**

<b>Protection des yeux:</b>	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Protection des mains:</b>	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Protection de la peau et du corps:</b>	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Protection respiratoire:</b>	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Mesures d'hygiène:</b>	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>État de la matière:</b> Liquide	<b>Couleur:</b> Turbidité Transparent, <b>primaire</b> Incolore
<b>Vitesse d'évaporation:</b> Pas d'information disponible.	<b>Odeur: primaire</b> Âpre
<b>Seuil de l'odeur:</b> Pas d'information disponible.	<b>Point/intervalle d'ébullition:</b> indéterminé
<b>Point/intervalle de fusion</b> indéterminé	<b>Température de décomposition:</b> Indéterminé Sans objet.
<b>Température d'auto-inflammation:</b> Pas d'information disponible.	<b>Solubilité:</b> complètement soluble
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b> Pas d'information disponible.	<b>Densité relative (relativement à l'eau):</b> 1.15
<b>Densité Densité:</b> 1.15 Kg/L	<b>Densité gazeuse:</b> Pas d'information disponible.
<b>Masse volumique apparente</b> Pas d'information disponible.	<b>Pression de vapeur:</b> Pas d'information disponible.
<b>Point d'éclair</b>	<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b> Pas d'information disponible.
<b>Viscosité:</b> Pas d'information disponible.	<b>Phosphore élémental:</b> 0.26 % by wt.
<b>Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) :</b> 31.3 % *	<b>pH</b> 0.9
<b>Inflammabilité (solide ou gaz):</b> Sans objet.	<b>La corrosion des métaux:</b> Non corrosif
<b>Sustained combustion:</b> Sans objet.	
<b>Limites d'explosivité - supérieure:</b> indéterminé - <b>inférieure:</b> indéterminé	
3 > 201 °F > 93.4 °C	
<b>% COV par poids dse la dilution d'emploi:</b> 0.34	

\* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Reactivity:</b>	Not Applicable
<b>Stabilité</b>	Le produit est stable
<b>Possibilité de réactions dangereuses:</b>	Peut réagir vivement avec des produits fortement alcalins et produire des éclaboussures et une chaleur excessive.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxygène.
<b>Matières à éviter</b>	Bases fortes. Ammoniaque. Des métaux. Matières organiques. Agents réducteurs. Ne pas mélanger avec des produits chlorés (tels que les javellisants). Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.
<b>Conditions à éviter</b>	En plein soleil pendant une période de temps prolongée. Protéger de la chaleur. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Information sur les voies d'exposition probables:**

Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion

**Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme**

**Contact avec la peau:** Corrosif(ve). Provoque de graves brûlures. Les symptômes peuvent inclure des brûlures, des ampoules, des rougeurs et des douleurs (qui peuvent être retardés).

**Contact avec les yeux:** Corrosif(ve). Cause des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, une sensation de brûlure, des rougeurs, des larmoiements, la vision brouillée ou une perte de vision.

**Ingestion:** Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Symptoms may include stomach pain and nausea.

**Inhalation:** Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires. Nocif en cas d'inhalation.

**Sensibilisation:** Aucun effet connu.

**Target Organs (SE):** Aucun à notre connaissance.

**Target Organs (RE):** Aucun à notre connaissance.

### Mesures numériques de toxicité

(ETA) - par voie orale (mg/kg): 3400  
(ETA) - par voie cutanée >5000 (mg/kg):  
aiguë (ETA) - par inhalation des brumes (mg/l): 9.3  
(ETA) - par inhalation des vapeurs (mg/l): 1.5

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité:** Pas d'information disponible.

**Persistance et dégradabilité** Pas d'information disponible.

**Bioaccumulation:** Pas d'information disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) :** Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux. Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

**Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués):** Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

**Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) :** Déchets inflammables D001 Déchets corrosifs D002

**Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits dilués):** Non réglementé

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser des récipients vides.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Description du connaissance DOT (voies terrestre )** UN3109, ORGANIC PEROXIDE, TYPE F, LIQUID STABILIZED (less than 18% peroxyacetic acid), 5.2 (8), II

**Description du voie maritime connaissance** UN3109, ORGANIC PEROXIDE, TYPE F, LIQUID, STABILIZED, (less than 18% peroxyacetic acid), 5.2 (8), II, MARINE POLLUTANT

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Inventaires internationales

### CERCLA/ SARA

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	10 - 30%		1000	
Acide peracétique	79-21-0	10 - 30%		500	X
Acide acétique	64-19-7	10 - 30%	5000		

Composant(s)	CAS #	NPRI
Acide peracétique	79-21-0	X

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### **NFPA (National Fire Protection Association)**

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

**Santé** 3

**Inflammabilité** 2

**Instabilité** 1

**Information supplémentaire** Oxy

### **Produit Dilué:**

**Révision:** 2020-09-06

**Version:** 01.0

**Cause de la révision:**

Sans objet

**Préparé par :**

Affaires réglementaires nord-américaines

**Avis supplémentaire**

• Ne contient pas de parfum additionné.

*Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*